

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Vista Aqua Kleurbeits

Réf.	130000006116/
N° rév.	0.0
Date de révision	27.03.2020
Date d'impression	27.03.2020

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Vista Aqua Kleurbeits

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Couche pour le bois
Glacis

Utilisations déconseillées Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VISTAPAIN T B.V.
Spiegelstraat 17
2631 RS Nootdorp
Telefoon: +3170 369 4141
Telefax: +3170 386 9298

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Belgien

info@vistapaint.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence Belgien

Téléphone: +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Catégorie 1

Vista Aqua Kleurbeits

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Prévention:

P261

P280

Éviter de respirer les vapeurs.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

P501

Rapporter le contenu/le contenant à une entreprise d'élimination de déchets agréée ou à un point de collecte communal.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1)

Ordonnance sur les produits biocides (528/2012):

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

, masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. En tant qu'agents pour la protection lors du stockage suivant la directive sur les produits biocides

Vista Aqua Kleurbeits

(528/2012), article 58(3)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2 Mélanges**

Nature chimique

Lasure bois.

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	Acute Tox.4; H302 Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Skin Sens.1; H317 Aquatic Acute1; H400 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	≥ 0,0025 - < 0,025
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	2682-20-4 220-239-6	Acute Tox.3; H301 Acute Tox.3; H311 Acute Tox.2; H330 Skin Corr.1B; H314 Eye Dam.1; H318 Skin Sens.1A; H317 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	≥ 0,0025 - < 0,025
masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-	55965-84-9	Acute Tox.2; H330 Acute Tox.2; H310 Acute Tox.3; H301 Skin Corr.1C; H314 Skin Sens.1A; H317	≥ 0,0002 - < 0,0015

Vista Aqua Kleurbeits

isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1)		Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
(2- méthoxyméthylethoxy) propanol	34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60- XXXX	Substance VLEP, N'est pas une substance dangereuse selon le SGH.	≥ 1 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Inhalation	Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Contact avec la peau	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux	Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin. Garder tranquille.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Vista Aqua Kleurbeits

nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxydes d'azote (NO_x)
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers Conseils supplémentaires

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.
Ne pas respirer les vapeurs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Vista Aqua Kleurbeits

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Mesures d'hygiène	Observer les réglementations de la protection du travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans le conteneur d'origine. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Précautions pour le stockage en commun	Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Composants		No.-CAS
Base	Type:	Paramètres de contrôle
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol		34590-94-8
2000/39/EC	Valeurs limites - huit heures	308 mg/m ³
2000/39/EC	Valeurs limites - huit heures	50 ppm
Conseils supplémentaires:	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau	

Vista Aqua Kleurbeits

BE OEL	Indicatif Valeur limite	308 mg/m ³
BE OEL	Valeur limite	50 ppm
Conseils supplémentaires:	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.	

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Garantir une bonne aération ; si possible, utiliser ou installer des extracteurs d'air internes.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- a) Protection des yeux/du visage
- Porter des lunettes de protection pour se protéger des projections de liquide.
Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
- b) Protection de la peau
Protection des mains
- Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
Avant de commencer à travailler, appliquer une préparation pour soins de la peau, résistante à l'eau, sur les parties exposées de la peau.
Porter des gants de protection en cas de contact avec la peau pendant l'application.
- Délai de rupture: 480 min
Epaisseur minimale: 0,4 mm
Gants en caoutchouc nitrile, par exemple: KCL 730
Camatril® Velours (Kächele-Cama-Latex GmbH, Hotline: 0049(0)6659-87-300, www.kcl.de) ou de gants équivalents.
Les surfaces de la peau entrant en contact avec le produit doivent être enduites de crème de protection. Ces crèmes ne doivent en aucun cas être utilisées après un contact.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme

Vista Aqua Kleurbeits

Protection du corps	EN 374 qui en dérive. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Vêtements de protection à manches longues Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
c) Protection respiratoire	Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. L'utilisateur doit porter un masque équipé d'un filtre à particules P2 lors de l'application par projection. Protection respiratoire conforme à EN 143.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	
Conseils généraux	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	divers
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
pH	env. 8,1
Point de fusion/point de congélation	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	Pas de données disponibles
Limite d'explosivité, inférieure / Limite	Pas de données disponibles

Vista Aqua Kleurbeits

d'inflammabilité inférieure

Pression de vapeur Pas de données disponibles

Densité de vapeur Pas de données disponibles

Densité env. 1,026 g/cm³

Solubilité(s)

Hydrosolubilité miscible
Coefficient de partage: n-
octanol/eau non déterminé

Température d'auto-
inflammabilité n'est pas auto-inflammable

Température de
décomposition Pas de données disponibles

Viscosité
Viscosité, dynamique env. 1.300 mPa.s (20 °C)

Propriétés explosives Non explosif

Propriétés comburantes Non applicable

9.2 Autres informations

Temps d'écoulement > 90 s à 20 °C
Section transversale: 4 mm
Méthode: ISO 2431

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter La préparation est stable aux conditions de manipulation
et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Acides forts et bases fortes

SÜDWEST AquaVision

Flächen-Lasur

	Oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	
Produits de décomposition dangereux	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Température de décomposition	Pas de données disponibles

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale Nocif en cas d'ingestion.

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:

Toxicité aiguë par voie orale Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation Toxique par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée Toxique par contact cutané.

masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):

Toxicité aiguë par voie orale Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation Mortel par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée Mortel par contact cutané.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SÜDWEST AquaVision Flächen-Lasur

Composants:**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Provoque une irritation cutanée.

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Peut provoquer une allergie cutanée.
Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

Composants:**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:**

Peut provoquer une allergie cutanée.

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:

Peut provoquer une allergie cutanée.

masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1):

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SÜDWEST AquaVision

Flächen-Lasur

Cancérogénicité**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire**Produit:**

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité,****Produit:**

Toxicité pour les poissons

Pas de données disponibles

Composants:**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one :**

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,6

SÜDWEST AquaVision

Flächen-Lasur

	mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia (Daphnie)): 2,94 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,11 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	1
Toxicité pour les bactéries	CE50 (Pseudomonas putida): 0,4 mg/l Durée d'exposition: 16 h
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one :	
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	10
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	1
masse de réaction de:5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one[no CE 247-500-7]et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one[no CE 220-239-6] (3:1) :	
Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,19 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,12 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0,0052 mg/l Durée d'exposition: 48 h
	NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0,00049 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	100
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	NOEC: 0,098 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

SÜDWEST AquaVision Flächen-Lasur

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique)

NOEC: 0,004 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia (Daphnie)

Facteur M (Toxicité
chronique pour le milieu
aquatique)

100

12.2 Persistance et dégradabilité,

Produit:

Biodégradabilité

Pas de données disponibles

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one :

Biodégradabilité

Résultat: dégradé rapidement
Biodégradation: > 90 %
Méthode: OCDE Ligne directrice 303A

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) :

Biodégradabilité

Résultat: non dégradé rapidement

(2-méthoxyméthylethoxy) propanol :

Biodégradabilité

Biodégradation: 75 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301
rapidement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation,

Produit:

Bioaccumulation

Pas de données disponibles

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one :

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

log Pow: 0,4

(2-méthoxyméthylethoxy) propanol :

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

log Pow: -0,35

SÜDWEST AquaVision Flächen-Lasur

12.4 Mobilité dans le sol,

Produit:

Mobilité Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB,

Produit:

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes,

Produit:

Information écologique supplémentaire Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	L' utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits. Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées.
Emballages contaminés	Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés. Recyclage des emballages vides.
Code d'élimination des déchets	08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

SÜDWEST AquaVision

Flächen-Lasur

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques Non applicable

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (composés
organiques volatils)
Directive 2010/75/UE 3,3 %

COV (composés
organiques volatils)
Directive 2004/42/CE 2,5 %
25,9 g/l

Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/e) :130 g/lCe
produit contient au maximum130 g/lCOV.

Règlement (CE) N°
649/2012 du Parlement
européen et du Conseil
concernant les exportations
et importations de produits
chimiques dangereux Non applicable

Autres réglementations Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la
jeunesse au travail.
Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la
santé des femmes enceintes au travail.
Observer les réglementations de la protection du travail.

SÜDWEST AquaVision Flächen-Lasur

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.

Texte complet pour phrase H

H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H310	: Mortel par contact cutané.
H311	: Toxique par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport

SÜDWEST AquaVision

Flächen-Lasur

international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations

Temporairement et jusqu'à épuisement de nos stocks, il se peut que vous constatiez des différences entre le marquage sur les emballages et les indications de la fiche de sécurité. Nous vous prions de nous en excuser.

Service émetteur
BE / FR

sdb@suedwest.de

SÜDWEST AquaVision Flächen-Lasur